

**Rapport d'activités de la CIRI**  
**Commission interuniversitaire des relations internationales du CIUF**  
**Année 2009**

## **1. Préambule**

Le présent rapport et ses annexes ont été établis par Serge Jaumain, Président en exercice durant l'année 2009, avec la collaboration des membres de la CIRI auquel ce texte a été préalablement soumis.

**La composition de la CIRI** au 31 décembre 2009 est la suivante :

*Membres effectifs* : Dehombreux Pierre (UMONS), Gilson Nathalie (FUCaM), Haubruge Eric (GxABT), Jaumain Serge (ULB, Président), Kaufmann Chantal (Administration CFB), Marchal Jean (ULg), Paye Olivier (FUSL), Renato Isabelle (UMONS), Thunis Xavier (FUNDP), Wertz Vincent (UCL)

*Membres suppléants*: Bruyninckx Marielle (UMONS), Duqué Christian (UCL), Duquesne Magaly (FUCaM), Lepoivre Philippe (GxABT), Moineau Jacqueline (FUNDP), Petit Patricia (ULg), Quertenmont Pierre (ULB), Renotte Christine (UMONS), Vanderborght Yannick (FUSL)

*Pour rappel* : Suite à une décision du CIUF prévoyant que les commissions qui le souhaitent puissent choisir une double représentation des universités au sein de leur instance, un certain nombre de membres suppléants participent très régulièrement aux réunions de la commission.

*Invités permanents* : la CIRI a choisi d'inviter à ses réunions un représentant du FRS-FNRS : Nadège Ricaud ou Elisabeth Kokkelkoren.

**Le secrétariat** des travaux de la CIRI a été assuré par Bernadette Naedts et Lise-Anne Hondekyn (secrétariat CIUF).

**Cinq réunions ordinaires de la CIRI** se sont tenues aux dates suivantes : 17 mars 2009, 5 mai 2009, 8 septembre 2009, 28 octobre 2009, 1<sup>er</sup> décembre 2009.

Ces réunions ont été complétées par :

- des réunions de plusieurs sous-groupes de travail pour préparer des dossiers spécifiques
- de nombreux échanges par courriels entre le président et les membres de la CIRI sur des dossiers ponctuels

## 2. Mandat de la CIRI

Lors de sa séance du 19 septembre 2006, le CIUF a émis une série de recommandations qui constituent le cahier des charges de la CIRI.

Celui-ci demande essentiellement à la CIRI d'assurer une politique concertée de promotion à l'international des universités du CIUF, ce qui implique

- le partage d'informations relatives aux initiatives internationales auxquelles participent collectivement les universités de la CFWB
- la participation active aux événements de promotion internationale (missions, salons, etc.) ;
- la conception de supports d'information adaptés aux différents types de promotion, plus particulièrement dans le domaine de la recherche.

Nous proposons ci-dessous un résumé de la manière dont la CIRI a rempli ces missions.

### *2.1 Concertation dans le cadre de la politique internationale*

La CIRI a été partie prenante de la concertation avec les principaux acteurs de la politique internationale de la CFWB.

Elle a été représentée à chaque rencontre de la structure de coordination « **Relations internationales - Enseignement supérieur – Recherche** », réunissant des membres des Cabinets, de l'Administration (dont WBI), des représentants des Hautes Écoles, des Instituts d'Architecture et des Universités.

- Deux réunions se sont tenues aux dates suivantes : 17 mars et 30 octobre 2009
- La CIRI a été impliquée dans la préparation de ces réunions et a assuré le suivi des décisions qui visent les universités.
- Cette coordination est avant tout une instance d'information sur les différentes initiatives prises ou à prendre par la CFWB, mais elle permet également un échange sur la pertinence et/ou la faisabilité de certains projets et la gestion partagée de certains dossiers.

A la différence des deux années précédentes, la période électorale et la constitution des nouveaux cabinets ministériels n'a pas donné lieu à l'organisation de **missions** ministérielles. Par contre la CIRI a

- contribué à l'organisation de la mission royale en Roumanie,
- accueilli une mission organisée par les universités brésilienne (FAUBAI)
- pris contact avec l'ambassadeur de Belgique au Brésil et l'AWEX pour assurer sa participation à la prochaine mission princière dans ce pays. Ceci constituera un suivi des contacts établis lors de la dernière mission ministérielle au Brésil.
- informé WBI et les cabinets des destinations qui lui sembleraient les plus intéressantes pour de futures missions ministérielles (Australie, Inde, Argentine, Canada anglais, USA, Japon, Nord de l'Europe).
- fait connaître à l'AWEX l'intérêt des universités pour certaines des destinations des futures missions princières.

Le président de la CIRI a par ailleurs obtenu que celle-ci soit invitée par WBI à **présenter la politique internationale** de nos universités

- lors de la réunion des lecteurs en poste à l'étranger (août 2009)

- lors des journées diplomatiques des Délégués de la CFWB (janvier 2010).

La même démarche a été entamée, mais sans succès à ce jour, auprès du ministère fédéral des Affaires étrangères.

La CIRI a également participé activement aux discussions relatives au projet de WBI de création d'une **structure de promotion de l'Enseignement supérieur de Wallonie-Bruxelles** au niveau international (intitulée initialement « WBE : Wallonie-Bruxelles Education » et dont le nom a évolué vers « Campus Wallonie-Bruxelles »). Toutes les organisations de Wallonie-Bruxelles concernés par la promotion de l'enseignement supérieur seraient associées à cette structure. La CIRI a rédigé plusieurs notes détaillées reprenant la position des universités sur ce dossier et réagissant aux propositions de WBI. Ce dossier est toujours en cours de discussion.

La CIRI a par ailleurs demandé à être associée officiellement à la **plateforme « WBI-Innovation-Recherche »** visant à valoriser les capacités de recherche et d'innovation de la C.F. au niveau international et à laquelle elle n'était initialement pas conviée. Une réunion de concertation FNRS-WBI-CIRI aura lieu sur ce point au début de l'année 2010.

## ***2.2 Participation à des événements de promotion internationale***

La CIRI a assuré, en collaboration avec WBI, la représentation des universités de la CFWB dans divers **salons internationaux** (non frontaliers).

Elle a proposé à WBI un nouveau *modus operandi* afin de lui faire connaître rapidement les salons étrangers auxquels les universités souhaiteraient qu'un stand soit réservé. De manière globale, la CIRI a notamment indiqué son souhait qu'un stand soit systématiquement réservé lors des salons destinés aux services des relations internationales : NAFSA (Amérique du Nord) et EAIE (European Association for International Education).

Dans la perspective d'une promotion internationale plus efficace de nos universités, la CIRI a entrepris une discussion sur la question des **droits complémentaires**. Une uniformisation des politiques des universités de la CFWB en cette matière est en effet un préalable indispensable à une politique de promotion internationale. La CIRI souhaite que l'on puisse annoncer clairement, lorsque l'on est à l'étranger, quels sont les montants des droits complémentaires, toutes universités de la Communauté française confondues. Une certaine flexibilité devrait toutefois permettre aux institutions qui le souhaitent de mettre en place l'un ou l'autre mécanisme limité d'exemption.

## ***2.3 Conception de supports d'information***

La CIRI avait mis au point fin 2008 un nouveau **dépliant intitulé « La recherche dans les universités francophones de Belgique : une ouverture internationale »**. Ce dépliant a été traduit en anglais et en espagnol début 2009. Les trois versions ont été distribuées dans toutes les ambassades belges et les délégations CFWB. Ce document a fait l'objet d'une remise à jour et d'un nouveau design fin 2009. La nouvelle version sera imprimée et distribuée au début de l'année 2010

Les différentes missions ministérielles et l'accueil de délégations étrangères avaient été l'occasion de mettre au point des **présentations PowerPoint** sur les sujets suivants :

- l'enseignement supérieur dans la Communauté française de Belgique ;

- la recherche dans la Communauté française de Belgique ;
- la politique internationale des universités de la Communauté française de Belgique.

La CIRI a décidé de reprendre l'ensemble de ces présentations pour préparer un power point standard (une version anglaise et une version française) détaillé et très soigné sur le plan graphique qui servira de base à la présentation de nos universités lors de futures rencontres avec des délégations étrangères. Ce travail sera achevé au début de l'année 2010

La CIRI a également servi d'intermédiaire pour la réalisation par la FEB d'une brochure destinée à être largement diffusée au niveau international et présentant les programmes de masters organisés entièrement en anglais dans nos universités.

### **3. Autres objectifs fixés en 2009 par le CIUF à la CIRI**

Dans le cadre de son rapport 2008 la CIRI avait proposé au CIUF une liste d'autres axes prioritaires pour son action 2009. Ces axes ont été approuvés par le CIUF en même temps que le rapport 2008.

Nous indiquons ci-dessous la liste de ces axes prioritaires et l'état d'avancement de ces dossiers.

#### ***3.1 Le renforcement de la collaboration avec le FNRS***

Le 17 mars 2009 Mme V. Halloin, nouvelle Secrétaire générale du FNRS, a été invitée à présenter la politique internationale de son institution, en particulier les ressources financières allouées au FRS-FNRS en la matière, les accords internationaux et le projet de créer une Commission scientifique internationale.

Suite à cette réunion, des membres de la CIRI ont estimé qu'il était indispensable de renforcer les collaborations avec le FNRS et que celui devrait jouer un rôle beaucoup plus important en termes de représentation internationale de la recherche en CFWB. Dans cette perspective la CIRI a souhaité que:

- le FNRS soit systématiquement représenté aux réunions de la CIRI
- le FNRS et la CIRI travaillent de concert sur la représentation internationale de la recherche en CFWB
- le FNRS et la CIRI échangent régulièrement leurs informations en termes de politique internationale. Ceci s'est notamment concrétisé par l'invitation de la Secrétaire Générale à une réunion CIRI-WBI sur l'Amérique latine et à l'accueil de deux missions brésiliennes.
- la Secrétaire générale soit associée à toutes les missions ministérielles, princières et royales liées présentant nos universités à l'étranger

#### ***3.2 Collaboration avec la commission « Promotion-Information » du CIUF pour les salons internationaux ;***

Une nouvelle rencontre avec la présidente de cette commission devra être organisée en 2010. La CIRI a préféré se concentrer d'abord sur la question des droits complémentaires, préalable à une réflexion sur la promotion dans les salons internationaux.

### ***3.3 Diffusion et la mise à jour régulière de la brochure « La recherche dans les universités francophones de Belgique : une ouverture internationale » ;***

Ces deux objectifs ont été remplis (voir plus haut)

### ***3.4 Réflexion sur les prochaines missions communes à l'étranger***

Cet objectif a été rempli et les conclusions des discussions à ce sujet ont été communiquées à WBI (voir plus haut)

### ***3.5 Inventaire des pratiques à recommander dans l'organisation des missions à l'étranger ;***

L'absence de missions ministérielles en 2009 a eu pour conséquence que formellement cet inventaire n'a pas été réalisé. Par contre, plusieurs conclusions des missions précédentes ont été tirées et mises en œuvre :

- Nécessité d'une concertation préalable sur les destinations
- Réalisation de brochures en plusieurs langues
- Préparation d'un power point standard de très bonne qualité graphique et aisément modulable
- Préparation des missions en concertation avec le FNRS et association de la Secrétaire générale à la mission
- Nécessité de disposer au CIUF d'une personne pour aider les universités à préparer ces missions (la demande est toujours pendante- voir plus loin)

### ***3.6 Poursuite de la collaboration avec les institutions non universitaires (Hautes Écoles, ESA, ISA) pour les représentations à l'étranger ;***

Les contacts se sont poursuivis dans le cadre des réunions de concertation avec WBI

### ***3.7 Poursuite et amplification de la collaboration avec les délégations WBI ;***

La CIRI a demandé et obtenu d'être invitée en 2010 à la semaine diplomatique de WBI au cours de laquelle elle fera une présentation générale aux Délégués. Par ailleurs WBI a accepté d'organiser des rencontres individuelles entre chaque délégué et le responsable de cette zone pour les Relations internationales des universités

### ***3.8 Examen du futur de nos relations avec les services RI des universités québécoises ;***

Les contacts ont été maintenus. Hélas nous avons constaté un certain manque de dynamisme au niveau de la CREPUQ et l'absence d'une politique internationale des universités aussi coordonnée qu'en CFWB

### ***3.9 Suivis des relations avec le Brésil (mission ministérielle de novembre 2007) et le Mexique (mission de septembre 2008) ;***

La CIRI a organisé, fin octobre 2009, la visite d'une mission composée de représentants des services des relations internationales d'une dizaine d'universités brésiliennes. La CIRI a par ailleurs obtenu que les universités soient associées à la mission princière dans ce pays en mai 2010 (voir supra)

### **3.10 *Suivis et dynamisation du Collège doctoral Chili-CfB ;***

Des difficultés conjoncturelles (informations non disponibles, faible réactivité des collègues chiliens, etc.) n'ont pas permis aux universités chiliennes de profiter de la création du collège doctoral CFWB – Chili. Afin de dynamiser le processus, il a été décidé, en concertation avec WBI, d'organiser en 2009 plusieurs missions de collègues des universités la CfB pour faire la promotion du Collège belgo-chilien et tenter de lancer des cotutelles. Ces missions ont montré que les bourses étaient très peu connues au Chili et qu'une série de réorganisations internes ne facilitaient pas le processus. Il a été convenu avec WBI de réexaminer ce dossier après les élections chiliennes.

### **3.11 *Suivis et dynamisation du « Collège académique des Universités francophones Euro-Maghrébines (CAUFEM) ;***

La CIRI n'a plus reçu aucune information en 2009 sur ce dossier

### **3.12 *Contribution aux réflexions préalables aux négociations politiques liées aux élections de juin 2009.***

La CIRI a préféré faire connaître ses souhaits à WBI après les élections

## **4. Autres dossiers**

La CIRI a également produit plusieurs notes relatives aux règles (droits d'inscription) à appliquer pour les étudiants chinois dans le cadre de l'accord avec le **China Scholarship Council**.

La CIRI a aussi fait une série de propositions visant à mieux organiser les **appels à candidature de WBI** dans le cadre des commissions mixtes et de la gestion des bourses. Dans cette perspective, elle a aussi établi à l'intention de WBI une liste des « personnes de contact WBI » dans chaque institution

## **5. Bilan 2009**

Le bilan 2009 de la CIRI est conforme au mandat qui lui a été fixé. Sur plusieurs points, le cahier des charges initial s'est élargi à d'autres initiatives.

La conclusion unanime des membres de la CIRI est qu'au terme de cette année 2009, le climat de confiance qui s'est installé entre les responsables des relations internationales, a augmenté l'efficacité du rayonnement international des universités de la CFWB et a permis d'agir de manière collective et très constructive sur des dossiers parfois très sensibles (comme par exemple la question des droits complémentaires).

Cette cohésion a également renforcé la CIRI dans son rôle d'acteur de la politique d'internationalisation menée par la CfB.

Toutefois, ce bilan positif renforce une constatation qui a émergé dès 2007 : dans son fonctionnement actuel, la CIRI n'a pas les moyens d'une politique internationale ambitieuse à l'échelle de l'ensemble des institutions de la CfB. Malgré le renfort administratif apporté par le CIUF (secrétariat des réunions, site), les moyens manquent pour une réelle promotion

internationale, avec ce que cela implique en matière de prospection, de coordination et de recherche d'information.

C'est pourquoi les membres de la CIRI soumettent à nouveau au CIUF la proposition d'un renforcement des ressources humaines en appui de ses travaux (voir annexe), en lui demandant d'accorder sa meilleure attention à cette requête et, en cas d'accueil positif, d'en assurer le suivi.

Cette demande introduite l'an dernier avait été envoyée au cabinet de la ministre Simonet mais n'avait reçu aucune réponse. Le développement des missions de la CIRI rend aujourd'hui cette demande de plus en plus urgente et il apparaît que la nouvelle structure mise en place par WBI ne permettra pas de rencontrer l'ensemble des attentes formulées par les membres de la CIRI.

## **6 Perspectives pour 2010**

Parmi les projets prioritaires de la CIRI pour l'année 2010 on retiendra :

- la nécessité d'aboutir à un accord interuniversitaire sur la question des droits complémentaires
- l'organisation de la participation des universités à la mission princière au Brésil
- l'organisation de notre participation à la semaine diplomatique WBI et le renforcement des liens avec les délégués WBI
- le développement de liens avec le ministère des Affaires étrangères et réflexion sur une éventuelle promotion de notre enseignement supérieur dans le cadre de l'exposition universelle de Shanghai.
- la participation à de nouveaux types de missions (économiques, princières, etc.)
- la poursuite du renforcement de la collaboration avec le FNRS ;
- la participation des universités aux activités de la présidence belge de l'Union européenne
- la diffusion et la mise à jour régulière de la brochure « La recherche dans les universités francophones de Belgique : une ouverture internationale » ;
- la participation à la mise en place de Campus Wallonie-Bruxelles
- le suivi (et la réorganisation ?) du Collège doctoral Chili-CfB
- la remise à jour et la modernisation des outils de diffusion d'information sur la CIRI (site web et power point)
- le renforcement des ressources humaines en appui de la CIRI > Évolution des missions de la CIRI

## Annexe

### **Demande de renforcement des ressources humaines en appui de la CIRI**

#### **1. Évolution des missions de la CIRI**

Les missions de la CIRI se sont fortement accrues depuis trois ans.

Tout d'abord parce qu'elle répond avec dynamisme au mandat qui lui a été confié par le CIUF :

- partage systématique et régulier des informations entre les institutions universitaires de la CFB ;
- organisation d'actions conjointes : préparation de missions à l'étranger, participation aux salons et foires « éloignées », conception de supports d'information (brochure de valorisation de la recherche, site d'information...) ;
- concertation stratégique et opérationnelle avec les divers acteurs de l'enseignement supérieur en matière de politique internationale : Hautes Écoles, CGRI-DRI, Cabinet, etc.

Ensuite parce que le contexte international a évolué significativement au cours des trois dernières années.

- Toutes les universités du monde développent aujourd'hui des stratégies internationales de plus en plus dynamiques, voire agressives. Dans ce contexte, il apparaît indispensable de mieux positionner les institutions universitaires de la CFWB.
- Au cours des trois dernières années, la CIRI (qui regroupe les responsables politiques et administratifs des services RI de toutes ces universités) est logiquement arrivée à la conclusion qu'au-delà de la concurrence traditionnelle entre nos institutions, une action commune, vigoureuse et concertée vers l'étranger était devenue indispensable.
- Celle-ci cadre par ailleurs avec les efforts réalisés à d'autres niveaux (par exemple les écoles doctorales) pour donner une meilleure cohérence à notre offre universitaire.

Toutefois, les ressources de l'actuelle CIRI sont très limitées ; elles se fondent sur

- l'investissement personnel des membres de la commission ;
- un soutien logistique limité du secrétariat du CIUF.

Il n'y a donc pas (plus) adéquation entre le mandat de la CIRI et les moyens de l'assumer.

#### **2. Constats**

2.1. La pro-activité récente de la CIRI a engendré une forte augmentation de la charge de travail de ses membres:

- ils ont dû ajouter à leurs activités habituelles une série de nouvelles charges administratives (organisation pratique – souvent extrêmement lourde – des missions; réalisation de supports d'information, etc.) ;
- cette augmentation de la charge de travail est aujourd'hui répartie entre les universités en fonction du bon-vouloir de chacun.

2.2. Le dynamisme actuel de la CIRI repose sur des bases fragiles :

- la disponibilité très variable des personnes (selon les emplois du temps dans les institutions universitaires) ;
- une continuité qui n'est pas assurée : les mandats sont limités dans le temps (deux ans, renouvelable)
- la capacité des membres (et en particulier de la présidence) à susciter un climat de confiance réciproque, à répartir les efforts, à assurer la coordination générale et la diffusion de l'information, etc.

2.3. La CIRI a aujourd'hui des ambitions (trop limitées...) à la mesure de ses moyens (trop limités...) :

- bien que, dans le contexte actuel, le positionnement international de nos institutions devienne une priorité absolue, faute de moyens, les réflexions et les actions de la CIRI ne peuvent guère dépasser la régulation interne ;
- la représentation et surtout la visibilité extérieure ne sont pas assez assurées.

2.4. En comparaison d'autres pays (et d'autres Régions) les institutions universitaires de la CfB présentent plusieurs handicaps au plan international :

- un déficit d'informations pertinentes (recueil parfois laborieux, traitement assez peu professionnel, etc.) ;
- une réactivité limitée face à certaines demandes qui impliquent, non seulement une concertation, mais aussi des décisions logistiques (organisation concrète de missions, de représentation, etc.) ;
- une réelle difficulté à prendre des initiatives qui les démarquent par rapport à d'autres institutions (belges ou étrangères) ;
- un manque de suivi après des actions concertées à l'étranger.

### **3. Demande**

La charge de travail régulière due à la croissance actuelle et à venir des activités de la commission est aujourd'hui évaluée à un temps plein.

Ce temps plein administratif permettra, au bénéfice des universités de la CfB,

- de mettre en place une véritable action internationale commune, efficace et visible, comparable à ce qui existe dans d'autres régions/pays ;
- de mieux coordonner le travail international de nos institutions ;
- de soulager les services RI de ces universités en concentrant en un même lieu une série d'actions qui, ainsi, ne devront pas être répétées systématiquement dans chaque université.

Il permettra en outre d'appuyer le travail de la CIRI dans l'ensemble de ses dimensions :

- soutien logistique : recherche et traitement de l'information ; organisation des réunions, des manifestations et des missions communes, etc.
- coordination administrative avec les divers acteurs de l'enseignement supérieur en matière de politique internationale ;
- représentation des institutions universitaires de la CfB dans certaines manifestations (en Belgique et à l'étranger).

À terme, un tel renforcement de l'appui à la CIRI pourrait même permettre d'assurer la gestion d'un certain nombre de conventions qui sont actuellement du ressort de la CfB ou de Wallonie Bruxelles International. Ce serait une gestion en lien direct avec les bénéficiaires du monde académique, qui déboucherait sur des économies d'échelle au bénéfice de toutes les universités de la CfB.

La mise en place de Campus Wallonie-Bruxelles facilitera la promotion de notre enseignement à l'étranger mais ses objectifs très larges (étendus également aux hautes écoles) ne lui permettront pas de remplacer la force administrative que la CIRI appelle de ses vœux. Placée au sein du CIUF celle-ci permettra aux universités d'assurer elles-mêmes une meilleure coordination de leur politique internationale.

#### Profil à pourvoir

Cette personne serait

- engagée à temps plein
- de niveau universitaire
- plurilingue
- disposée à accepter une mobilité régulière
- rattachée au CIUF.